

PROCES VERBAL

CONSEIL DE SCIENCES PO SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Séance du 16 mars 2022 (visio)

Liste de présence :

Collège A : Professeurs des universités ou personnels assimilés

BRACONNIER Céline

CRETTEZ Xavier

DESGRANGES Gabriel

HASSENTEUFEL Patrick

Le FUR Anne-Valérie

Collège B : Enseignants - chercheurs, enseignants et chercheurs

BLANCHARD Emmanuel

EPSTEIN Renaud

LARTIGOT-HERVIER Louise

MARY Sylvain

Collège des BIATSS

GNANOU Alain

Collège des usagers titulaires

DESOBEAUX Carla

DE TOLDI Attila

MAREC Lucy

ROY Clarisse

Personnalités extérieures

ALBANEL Christine

CAMUS Philippe

CONSTANT Bénédicte

DESFORGES Gwendoline

PHILIPPON AZIZA

RAT Alizée

Invité.e.s

GATINEAU Laurent

MANNOUZ Illy

DE MIRIBEL Sophie

Avaient donné procuration

DE CIDRAC Marta

ROUX Valérie

RUBIO Guillaume

HOUZE Claire

Membres en exercice : 25

Membres présents : 20

Membres représentés : 4

Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 10h02.



Délibération n° 01

Adoption du compte-rendu du conseil du 30 novembre 2021

Le compte-rendu du dernier conseil de l'IEP est soumis au vote des administrateurs

Ne prennent pas part au vote : 1

Abstention : 0

Pour : 23

Contre : 0

Adoption à l'unanimité.

Délibération n° 02

Nouveau directeur adjoint

Désignation de Monsieur Emmanuel Blanchard, enseignant rattaché à l'UVSQ Paris Saclay, comme nouveau Directeur adjoint.

Ne prennent pas part au vote : 1

Abstention : 0

Pour : 23

Contre : 0

Adoption à l'unanimité.



Délibération n° 03

Nouveau Diplôme de Sciences Po Saint Germain-en-Laye : Analyste en Cybersécurité (DAC)

Création d'un nouveau diplôme de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye dans un secteur déjà distinctif de l'IEP, cohérent avec les orientations des universités fondatrices.

Ne prennent pas part au vote : 1

Abstention : 0

Pour : 23

Contre : 0

Adoption à l'unanimité.

Délibération n° 04

Adhésion de l'IEP en tant que membre non associé au Campus Cyber

Ne prennent pas part au vote : 1

Abstention : 0

Pour : 23

Contre : 0

Adoption à l'unanimité.



Délibération n° 05

Nouveau diplôme de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye : Carrières Justice Sécurité Défense

Création d'un nouveau diplôme de l'Institut d'Etudes Politiques de Saint-Germain-en-Laye validant le suivi d'une formation aux concours déjà existante au sein de l'i-EPrépa, le centre de préparation à distance aux concours administratifs et judiciaires de l'IEP.

Ne prennent pas part au vote : 1

Abstention : 0

Pour : 23

Contre : 0

Adoption à l'unanimité.

Délibération n° 06

Modification du règlement des études de l'IEP Partie i-EPrépa

Mises à jour du règlement des études de l'IEP concernant l'i-EPrépa en prévision de l'année 2022-2023, notamment au regard du nouveau diplôme de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye Carrières Justice Sécurité Défense

Ne prennent pas part au vote : 1

Abstention : 0

Pour : 23

Contre : 0

Adoption à l'unanimité.



Délibération n° 07

Fixation de la tarification des frais de dossier de candidature d'entrée en 2^{ème} année depuis des classes préparatoires de proximité

Il est proposé de fixer le tarif des frais de dossier de candidature depuis les classes préparatoires de proximité à 40€ en tarif normal et à 15€ pour les boursiers (tarif identique aux admissions parallèles en 1^{ère} année)

Ne prennent pas part au vote : 1

Abstention : 0

Pour : 23

Contre : 0

Adoption à l'unanimité.

Délibération n° 08

Fixation des tarifs de rémunération des corrections de copies des prépa concours

Il est proposé de fixer le tarif de rémunération des corrections de copies des prépas concours de l'IEP - i-Eprépa, programme Païdeia- au même taux que celui des corrections du concours commun, soit :

Copie de dissertations : **6,75€ brut**

Copie de cas pratiques et QRC : **4,90€ brut**

Ne prennent pas part au vote : 1

Abstention : 0



Pour : 23
Contre : 0

Adoption à l'unanimité.

Délibération n° 09 Remplacement d'un membre de la commission d'attribution de subventions aux associations étudiantes
--

Il est proposé de désigner Emmanuel Blanchard comme référent de la direction.

Ne prennent pas part au vote : 1
Abstention : 0
Pour : 23
Contre : 0

Adoption à l'unanimité.

Fait à St Germain-en-Laye, le 18 mars 2022

